

Le KYRIE ELEISON

Situation

Quelle que soit la signification théorique et la fonction pratique que l'on attribue actuellement au *Kyrie eleison* du début de la messe — selon qu'il est compris soit comme une première litanie d'intercession, soit comme un chant autonome de supplication — son histoire est liée à celle de l'*Oratio fidelium* ou prière universelle, pièce plus ancienne et plus fondamentale. Il est donc utile d'étudier le *Kyrie* dans la lumière de l'*Oratio fidelium*. L'étude pratique de cette dernière ne sera pourtant pas faite dans ce numéro sur l'*Ordinaire*. Un numéro ultérieur reviendra sur les problèmes nouveaux qu'elle pose.

A — La *prière universelle* fait le lien entre la liturgie de la Parole, dont elle est la conclusion, et la liturgie eucharistique.

- A la PAROLE de Dieu transmise dans : les lectures scripturaires
 - le chant du psaume
 - l'homélie
- répond la PRIÈRE de l'assemblée : prière du peuple
 - que conclut le célébrant.

B — Le *Kyrie eleison* s'insère entre deux éléments constitutifs du rite d'ouverture de la messe :

- la procession d'entrée du célébrant et de ses ministres, accompagnée d'un chant.
- la prière conclusive (collecte) de cette action initiale.

Selon qu'on le rattache plus à l'un ou à l'autre élément, on y voit, soit un bref développement litanique de la prière du peuple avant l'oraison conclusive du célébrant, soit un chant de l'assemblée en forme de cri de supplication qui prolonge le chant d'entrée et pourrait éventuellement en tenir lieu. Cette ambiguïté révèle le caractère dérivé et non constitutif, à cette place et sous sa forme actuelle, du *Kyrie eleison*.

J. G.

Notes historiques

L'histoire du *Kyrie* est liée à celle de l'*Oratio fidelium* ou « Prière universelle », si heureusement restaurée dans la liturgie actuelle, selon les directives de la Constitution sur la Liturgie de Vatican II (n° 53).

Traitant de la Prière universelle, la Constitution cite les paroles de l'Apôtre :

Je demande que l'on fasse des supplications, des prières, des intercessions, des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois et tous les dépositaires de l'autorité, afin que nous puissions mener une vie calme et paisible en toute piété et dignité. (1 Tm. 2,1-2).

La recommandation de l'Apôtre s'adresse à tout chrétien qui doit, dans son dialogue personnel avec Dieu, intégrer la prière aux intentions de l'Eglise universelle et continuer ainsi la prière du grand Orant, le Christ Jésus. Les célébrations liturgiques seront cependant le lieu privilégié où cette supplication, soutenue par toute la communauté ecclésiale, s'exprimera le plus naturellement.

Les premières prières que la tradition chrétienne nous a léguées se sont fait l'écho de la recommandation de Paul. La *Didachè* a enchâssé dans sa magnifique « Prière eucharistique », les supplications suivantes pour l'Eglise :

De même que ce pain que nous rompons, autrefois disséminé sur les collines, a été recueilli pour n'en faire plus qu'un, qu'ainsi ton Eglise soit rassemblée des extrémités de la terre dans ton Royaume...

Souviens-toi de ton Eglise, pour la délivrer de tout mal, pour la rendre parfaite dans ton amour.

Rassemble-là des quatre vents, cette Eglise sanctifiée, dans ton Royaume que tu lui as préparé (1).

La « Grande Prière » que Clément de Rome a insérée dans sa *Lettre aux Corinthiens* (vers 95-96) présente les supplications suivantes :

Le nombre compté des élus, que le Créateur de l'univers le garde intact dans le monde entier, par Jésus-Christ, son Enfant bien-aimé...

Nous te prions, ô Maître, sois notre secours et notre soutien. Les affligés, sauve-les ; les humbles, prends-les en pitié ; ceux qui sont tombés, relève-les ; à ceux qui sont dans le besoin, révèle-toi ; les malades, guéris-les ; les égarés de ton peuple, ramène-les ; rassasie ceux qui ont faim ; délivre ceux qui sont prisonniers ; relève ceux qui languissent ; console ceux qui ont peur (2).

Avec Justin, nous avons le premier témoignage de la prière universelle dans la messe. La célébration dominicale, telle qu'il la décrit, présente les éléments essentiels de la liturgie chrétienne : lecture de la Parole de Dieu, homélie du président, prière commune et eucharistie :

Le jour que l'on appelle jour du soleil, tous, qu'ils habitent les villes ou les campagnes, se rassemblent en un même lieu. On lit alors les Mémoires des Apôtres ou les écrits des Prophètes aussi longtemps que le temps le permet. Quand le lecteur a terminé, celui qui préside prend la parole et exhorte à suivre ces beaux enseignements. Nous nous levons ensuite tous ensemble, et nous prions (3).

(1) *Didachè*, 9-10. Voir L. DEISS, *Aux Sources de la Liturgie*, p. 24-25. — Pour toutes les questions historiques, on voudra bien se reporter aux ouvrages classiques : A. CROEGAERT, *Les rites et prières du Saint sacrifice de la Messe*, 3 t., Ed. Dessain, Malines ; N. MAURICE-DENIS et R. BOULET, *Eucharistie ou la Messe dans ses variétés, son histoire et ses origines*, Ed. Letouzey et Ané, Paris ; J. BRINKTRINE, *Die Heilige Messe*, Ed. Schöningh, Paderborn ; J.-A. JUNGMANN, *Missarum Solemnia*, 3 t., Ed. Aubier, Paris ; A. G. MARTIMORT, *L'Eglise en prière*, Ed. Desclée et Cie.

(2) L. DEISS, *Les Pères Apostoliques*, Coll. « Vivante Tradition », 1, p. 31-32.

(3) *Aux Sources de la Liturgie*, op. cit., p. 35. — Voir aussi la *Tradition Apostolique d'Hippolyte de Rome* (B. BOTTE, dans *Liturgie-wissenschaftliche Quelle und Forschungen*, 39, Münster, 1963, p. 54-55).

LE KYRIE

Ce texte de Justin date des années 150. Dix-huit siècles plus tard, Vatican II, réinstituant la prière universelle, la situera à la place que lui avait assignée Justin. La prière de l'homme est ainsi conçue moins comme un appel que comme une réponse : non pas d'abord un cri qui aurait jailli de la détresse humaine et qui serait monté vers le cœur de Dieu, mais d'abord une Parole de Dieu, proclamée par les Apôtres et les Prophètes, faisant jaillir ensuite la réponse de l'homme.

Très tôt, la prière universelle adopta la forme litanique, qui répond si parfaitement au rythme de la prière d'une grande assemblée : à l'énoncé de chaque intention, le peuple répondit par une supplication. Cette réponse du peuple se fixa dans des formules stéréotypées. Celle de « Kyrie eleison » fut la plus populaire. Dans son *Journal de voyage* (vers 390), la pèlerine Ethérie raconte avec émerveillement le déroulement de cette prière dans l'Eglise de l'Anastasis à Jérusalem, à l'office du lucernaire : Dans la « lumière infinie » des cierges, le diacre développe les intentions, et les enfants en nombre immense répondent : « Kyrie eleison », ce qui signifie, traduit-elle, « Seigneur, prends pitié », et elle ajoute : « leurs voix font un murmure infini » (4).

L'usage du Kyrie eleison dans la prière universelle est confirmé par le témoignage des Constitutions Apostoliques (qui datent de la même époque, vers 380) :

Tous les fidèles prient alors pour les catéchumènes de tout cœur en disant : Kyrie eleison !...

A toutes les intentions que proclame le diacre, que le peuple, spécialement les enfants, répondent, comme nous l'avons déjà dit : Kyrie eleison (5).

On note par ailleurs que la messe, selon les Constitutions Apostoliques, présente non pas une, mais quatre prières litaniques. Le fait témoigne de la popularité de ces prières, mais indique peut-être aussi le début de leur dévaluation.

De fait, l'antique prière ne tarda pas, à la messe romaine, à perdre sa forme et sa signification primitives. Le pape Gélase (492-496) est peut-être le témoin de son déplacement au début de la messe, à la place que nous lui connaissons actuellement, causant ainsi — ou compensant — sa disparition de la place habituelle.

Saint Benoît († 543) réduisit la prière, à l'office des petites heures, à la réponse « Kyrie eleison », supprimant ainsi l'énoncé des intentions. L'usage de cette forme brève — qui ne tarda pas à s'introduire dans la messe, comme en témoigne saint Grégoire le Grand († 604), quelque cinquante années plus tard — témoigne que dans l'église romaine, on connaît en effet le *Kyrie* avec ou sans intention, ainsi que la formule *Christe eleison*.

Vers le 8^e siècle, les supplications se réduisirent aux trois *Kyrie*, trois *Christe* et trois *Kyrie*. En réaction contre l'hérésie arienne qui avait nié l'égalité des personnes divines, l'Eglise adressait à chaque personne la même ardente supplication.

Au terme de son évolution au cours de l'histoire, le *Kyrie* avait cessé d'être la prière qui concluait la liturgie de la Parole, c'est-à-dire la réponse suppliante au dialogue ouvert par Dieu. Il était devenu un élément du rite d'entrée. Il reste que ce rite, quelle que soit son évolution ultérieure, est plein de signification biblique et liturgique.

L. D.

(4) H. PÉTRÉ, *Ethérie, Journal de Voyage*, Coll. « Sources chrétiennes », n° 21, Paris, 1948, p. 191-192.

(5) *Constitutions Apostoliques*, VIII, 6,3-9 ; cf. *Aux Sources de la Liturgie*, op. cit., p. 177-178.

Signification biblique

■ **Le Kyrie eleison** (« *eleison* ») **implore la pitié** (« *eleos* ») **du Seigneur**. Le terme *éléos* qui traduit presque régulièrement, chez la Septante, l'hébreu *hèsèd*, se situe au cœur de la Révélation. Il désigne la bonté miséricordieuse, la pitié fidèle dont Dieu entoure son peuple en vertu de l'Alliance. Dès la révélation du Sinaï, Yahvé se définit comme un « Dieu de tendresse et de grâce, lent à la colère, riche en *pitié* et en vérité, gardant sa *pitié* jusqu'à mille générations » (6). L'Alliance ne représente rien d'autre que cette union mystérieuse, aussi joyeuse et aussi tendre que celle des fiançailles, que la *hèsèd* divine conclut avec son peuple : « Je te fiancerai à moi pour toujours... Je te fiancerai à moi dans la *pitié* et dans l'amour » (7). Don sans retour, lien que le péché n'arrivera pas à déchirer : « Depuis toujours je t'aime d'amour, sans défaillance je te garde ma *pitié* » (8).

■ **La manifestation souveraine de la pitié de Dieu est réservée aux temps messianiques.** Elle fait irruption dans le monde avec la venue du Seigneur Jésus (9). C'est lui que les pauvres, dans l'Evangile, poursuivent de leur *Kyrie eleison* comme d'une litanie de misère, comme d'un refrain d'espérance qui reviendrait sans cesse dans le chant de la Bonne Nouvelle : c'est le cri des deux aveugles mendiant la lumière (10), c'est l'imploration tumultueuse de Bartimée (11), c'est la prière audacieuse de la Cananéenne (12). Le *Kyrie eleison* des évangiles se charge de toute la misère humaine en quête de la pitié du Christ.

En reprenant cette litanie à la suite des pauvres de l'Evangile, l'Eglise tend la main au Seigneur ; elle sait qu'elle ne peut vraiment écouter sa Parole et célébrer son Eucharistie que si Dieu « magnifie sa pitié à son égard », comme il le fit pour Elisabeth, à l'aube de l'Evangile (13).

■ Comme l'Eucharistie elle-même, le Kyrie possède une **dimension eschatologique**. Il se dit au Seigneur « jusqu'à ce qu'il vienne » (14), jusque « en ce jour-là, où le Seigneur lui donnera de trouver pitié (éternelle) auprès de lui » (15). C'est alors que le Père « qui est riche en pitié » se constituera pour l'éternité « le peuple-qui-a-obtenu-pitié » (16). C'est alors que la supplique du Kyrie se changera en jubilation « à la louange de sa gloire » (17).

L. D.

(6) Ex. 24,6. — Dans tous les textes cités, *pitié* traduit *hèsèd*.

(7) Os. 2,21.

(8) Jr. 31,3.

(9) Dieu nous justifie non selon nos œuvres, mais selon sa pitié, manifestée en Jésus-Christ : Tt 3,5.

(10) Mt. 9,27.

(11) Mc 10,47-48 et parallèles.

(12) Mt. 15,22.

(13) Lc. 1,58.

(14) 1 Co. 11,26.

(15) 2 Tm. 1,18.

(16) Ep. 2,4 et 1 P 2,10.

(17) Ep. 1,12.

La fonction et la forme

Le Kyrie est probablement le reste d'une litanie. Sa fonction est la prière de demande ; elle est identique à celle de la prière universelle, maintenant restaurée avant l'offertoire. Dans ces conditions, le Kyrie ne représenterait plus aujourd'hui qu'un regrettable doublet. Toutefois, dans l'histoire de la messe, le Kyrie a, jusqu'à ce jour, reçu des interprétations diverses, dont le trois fois triple Kyrie-Christe-Kyrie en tant qu'appel à la Trinité n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Très tôt, le Kyrie fut compté parmi les chants de la messe, et comme nous le verrons à propos du Gloria, il fut aussi du nombre des premières pièces où s'introduisait la polyphonie. La plupart des mélodies du Kyrie de l'édition vaticane témoignent de la fonction musicale que cette pièce avait acquise alors ; au fur et à mesure que se développait la musique des chants de la messe, le Kyrie tendait à devenir le véritable chant d'entrée, pendant que l'introït s'étiolait. Ou bien le Kyrie remplissait une fonction spéciale : dans la messe papale, il accompagnait l'obéissance des cardinaux et était répété jusqu'à ce que le rite ait pris fin. Là où est chanté le propre de la messe, on se trouve maintenant comme devant deux chants d'entrée, auxquels s'ajoute un autre chant, le Gloria, les trois se suivant sans interruption. La liturgie (le service de Dieu) de la parole est précédée par une véritable liturgie (service de Dieu) du chant.

Le Kyrie n'a pas de raison d'être comme second chant d'entrée, et il peut difficilement remplacer le véritable chant d'entrée. De nombreux liturgistes font remarquer que le Kyrie conçu comme litanie est devenu inutile, après le rétablissement de la prière universelle avant l'offertoire. D'autres le considèrent comme un appel, un « Adsumus » de l'assemblée réunie pour la célébration de la liturgie.

● En tout cas, la musique doit revêtir la forme d'un cri d'appel (*Anruf*). Prétendre au delà serait falsifier le Kyrie. Un Kyrie ne doit pas être un « morceau de musique ». Il ne doit pas être non plus un lied ou cantique strophique. Même si un tel cantique inclut le texte liturgique, il n'est pas utilisable comme Kyrie, parce qu'un « lied » n'est pas un « appel » et que sa forme musicale est contraire à celle de l'*Anruf*. Par ailleurs, si le Kyrie est traité à la manière des « tropes », il devient un chant d'entrée. Ici se dessine nettement une autre tâche de la réforme liturgique à venir : elle ne doit pas seulement fixer les textes des chants liturgiques et les prescrire, mais fixer et prescrire aussi le caractère et la fonction des chants, afin qu'ils ne soient pas absorbés par la musique.

● Si le Kyrie est musicalement un véritable et simple appel, on peut le chanter toujours et partout, même là où deux ou trois seulement sont réunis pour célébrer la liturgie. Le chant alors n'est pas plus difficile que la parole et la parole n'a plus de raison d'être, parce que le chant vaut mieux.

Dr H. HUCKE

Les acteurs

Le Kyrie est, à l'origine, une litanie de supplication. Avant d'être dépoillé de ses intentions — il apparaît alors comme « cri d'appel et geste chanté de supplication » (J. Gelineau) — il associait le peuple aux intentions énumérées par un soliste. La structure était alors binaire, avec deux catégories d'acteurs. Ensuite, il est devenu assez vite une prière alternée (au 12^e siècle, sauf le dernier) entre clercs puis entre choristes.

Le renouveau liturgique a donné au Kyrie une structure ternaire, réclamée par l'état actuel du texte (pas toujours par la musique...). On lui a même redonné des intentions (ce qui semble utile, du moins au début, avec la traduction française), ainsi on dira : « De ton Eglise sainte, Seigneur prends pitié... ».

Dans l'état actuel des choses **le plus pratique semble d'adopter cette structure ternaire** (18). Après une intention lue ou chantée (au moins au début), diverses solutions nous sont proposées par les compositeurs, *avec deux ou trois groupes d'exécutants* :

trois fois : soliste, schola et assemblée (messe de Pagot) ;

trois fois : soliste, assemblée, assemblée et chorale (messes de Julien et Berthier) ;

trois Kyrie par l'assemblée, trois Christe par la chorale ;

trois Kyrie par l'assemblée (messe de Reboud).

Déjà dans l'Ordinaire de Coutances (1557) on trouvait trois séries par le prêtre, trois séries par le clerc servant, trois séries par le prêtre.

En grégorien le Kyrie XVIII ou le Kyrie « gallican ancien » restent des chefs-d'œuvre du genre (19). Ensuite le développement musical fut rapide et sans limites, entre le 9^e et le 16^e siècle, du Kyrie II aux Kyrie polyphoniques en style fugué avec interludes d'orgue. On peut noter également que plusieurs documents anciens parlent du Kyrie comme d'un chant des enfants (Egérie, Constitutions Apostoliques, Liturgies gallicanes), supplication innocente dans le peuple pécheur.

J. B.

● N. B. — Comment pratiquer actuellement le Kyrie ?

Depuis la restauration de la « Prière universelle », il faut certainement éviter de faire du Kyrie une litanie qui semblerait un doublet. Cependant, dans la plupart des assemblées où on avait rendu au Kyrie sa forme litanique, on aura peine à revenir purement et simplement à une série d'invocations sans motivations de la prière, car il y a là, pastoralement et liturgiquement, un manque à gagner.

Entre autres solutions, on peut en retenir deux :

1) La première solution, tablant sur le fait que le texte français « prends pitié » ne s'entend bien qu'avec un complément, consiste à faire précéder chaque groupe ternaire d'une très brève formulation de la demande :

1. *De ton Eglise répandue par l'univers*, Seigneur, prends pitié — Seigneur, etc.

2. *De ton peuple ici rassemblé*, O Christ, prends pitié — O Christ, etc.

3. *De tous les hommes, sauvés par ta Croix*, Seigneur, prends pitié, — Seigneur, etc.

Ces formules peuvent avantageusement se diversifier selon les temps liturgiques par exemple pour l'Avent :

De ton Eglise espérant ta venue...

(18) La préface du *Graduale simplex* laisse la libre répartition entre les chants et les divers chœurs. Les *Directives pratiques* (n° 35) invitent positivement à adopter la répartition ternaire.

(19) Le *Kyriale simplex* donne neuf Kyrie, dont trois sont extraits du *Kyriale vatican* (XVI, XVIII, XII), trois de litanies diverses (saints, Lorette, Sacré-Cœur) deux nouveaux (n° 14 et 25) et le « gallican ancien » (malheureusement présenté sous une forme différente de celle sous laquelle il a été répandu en France depuis dix ans et moins aisée). (N.D.L.R.)

LE KYRIE

Des pauvres qui attendent la bonne nouvelle...
Toi, notre unique espérance...
ou pour le Carême :
De ton Eglise courbée sous la pénitence...
De tous les hommes pécheurs...

Durant les temps ordinaires, certains pensent que ce moment est spécialement bien choisi pour un rappel pénitentiel et baptismal.

2) La seconde solution est celle du *Kyrie-Trisagion*. On sait que dans les rites orientaux, on chante au début de la messe l'hymne vénérable du triple *Sanctus* (que la liturgie romaine n'a conservé qu'avant les *Impropères* du Vendredi saint), et c'est là sans doute le plus ancien chant d'introït de la messe, accompagnant l'entrée des ministres avec le livre des Ecritures. L'invocation « *Agios o Theos, Agios ischyros, Agios athanatos* » se chante d'abord trois fois, suivie chaque fois de *Kyrie Eleison*. Les Syriens ajoutent « *Toi qui fus crucifié pour nous* », et les Ethiopiens, les principaux mystères de la vie du Christ. D'où la riche motivation que l'on peut ainsi donner au *Kyrie* et la mise au point de la formule suivante en français :

1. (SOLO OU SCHOLA) : *Dieu saint, Dieu saint et fort, Dieu saint et immortel* : *Kyrie eleison*. Tous : *Kyrie eleison, Kyrie eleison*.
2. (SOLO OU SCHOLA) : *Toi qui as souffert pour nos péchés* : *Christe eleison*. Tous : *Christe eleison, Christe eleison*.
3. (SOLO OU SCHOLA) : *Souviens-toi de nous quand tu viendras dans ton Royaume* : *Kyrie eleison*. Tous : *Kyrie eleison, Kyrie eleison*.

Le deuxième membre peut avantageusement varier avec les temps liturgiques exprimant les mystères du Christ :

*Toi qui viens pour nous sauver,
Toi qui es né de la Vierge Marie,
Toi qui fus cloué au bois de la Croix,
Toi qui es ressuscité pour nous,
Toi qui es monté près de ton Père,
Toi qui nous envoies l'Esprit-Saint,*

Le troisième membre, l'une des plus belles prières de l'Evangile, est chanté le dimanche chez les Byzantins avant les Béatitudes, toujours à la petite entrée.

Cette formule peut être particulièrement utile dans les messes où on ne peut exécuter le chant propre de l'introït. Mais elle revalorise aussi le *Kyrie*, après le chant d'entrée, dans une perspective œcuménique et richement traditionnelle.

J. G.

Le texte français

L'assemblée tout entière en appelle à la miséricorde de Dieu. C'est un cri qu'elle ne se lasse pas de répéter. Il est adressé au Seigneur, c'est-à-dire à Jésus-Christ, établi par la Résurrection médiateur entre Dieu et les hommes, révélation de l'amour, de la miséricorde, de la Pitié de Dieu. Un cri, oui, et qui ne trouve son authenticité que dans l'acte même qui le crée. Un cri ne se lit pas des yeux, ne se murmure pas, un cri se crie.

Mais on dit : « Seigneur, prends pitié », ce n'est pas français ; il eût fallu traduire : « aie pitié de nous », car le français dit : « avoir pitié de quelqu'un » ou encore : « prendre quelqu'un

en pitié ». Le mieux aurait encore été de pouvoir dire : « Pitié, Seigneur », comme crie un accusé ou un délinquant : Pitié !... Pitié, Monsieur l'agent ; Pitié, Monsieur le Président... ou comme on dit de quelqu'un qu'il est sans pitié. Mais si l'on exprimait au préalable la raison qui pousse l'assemblée à invoquer le Christ, si l'on disait, par exemple, au prix d'une très heureuse inversion : *De l'Eglise répandue dans le monde, Seigneur, prends pitié* ; ou bien : *Des fidèles qui sont ici rassemblés, Seigneur, prends pitié*, etc., ce serait sans doute plus conforme à la vérité de cette prière que de réclamer un « prends pitié de nous » passe-partout.

Quant au mot pitié, qui n'a chanté, avec le psaume 50 : « Pitié, Seigneur, car nous avons péché » ? On ne se plaint pas dans son péché. On appelle plutôt au secours celui seul qui peut nous en sortir, précisément parce qu'il a « enlevé le péché » (comme il sera dit dans le Gloria). « Pitié ! Au secours ! » C'est le cri de celui qui va se noyer, qui ne peut être arraché à l'engloutissement que par la main d'un autre. C'est le cri du pauvre.

Le latin nous a habitués à comprendre seulement : compassion et pardon. Il y a plus : pitié équivaut à « miséricorde ». Dans miséricorde il y a bien compassion, mais aussi fidélité.

La compassion est le sentiment d'attachement qui lie instinctivement deux êtres : c'est la réaction d'un père, d'une mère, d'un frère, réaction du sein maternel... c'est la tendresse, qui prend la forme de la compassion, du pardon des offenses.

Mais deux êtres peuvent aussi être attachés l'un à l'autre par un sentiment délibéré et conscient, la piété. La miséricorde de Dieu inclut ces deux sentiments. L'amour de Dieu est tendresse sans limite. « Le Seigneur est tendresse et pitié ». La solidarité de Dieu avec son peuple, avec les hommes, cet amour fidèle — à sens unique d'ailleurs — et dont Dieu, malgré le péché des hommes, ne s'est jamais repenti, voilà ce qu'est la pitié.

Une seule fois un homme a éprouvé ce sentiment, mais c'était un homme imaginaire (dans la parabole du Samaritain se faisant prochain du blessé) présenté par Jésus pour dire que la mesure de l'amour dans le monde nouveau, c'est d'aimer sans mesure, comme Dieu même. Etre miséricordieux, comme l'est le Père.

Dès lors, s'agissant ici de pousser un cri, il fallait un mot bref pour exprimer l'appel de l'homme à ce « cœur » de Dieu. On ne pouvait supporter une paraphrase, une explication. On n'a trouvé que : Pitié !

A ceux qui trouvent que cela fait chien battu, pleurnichard, lamentable (cette attitude si reprochée au chrétien de n'avoir pas l'air fier, ressuscité, chantant), ...à ceux qui disent que les hommes d'aujourd'hui en ont assez de rester courbés, qu'ils n'ont que faire de la pitié, qu'ils ne veulent pas être pris en pitié, que faut-il répondre : sinon que ça les regarde ! et que la prière n'est pas un jeu de mots.

Jésus, quant à lui, n'a pas dédaigné le cri des infirmes et des malades... Il y a même discerné le premier cri de la foi. Et il a secouru ceux qui réclamaient son secours. Ils criaient pitié, il a eu pitié... il a eu pitié de la foule... Pas seulement en parole, mais en guérissant, en donnant sa parole et son pain.

Les hommes d'aujourd'hui n'en ont-ils pas toujours autant besoin ? Non pas d'un vague mot de consolation, mais de Lui ? N'ont-ils pas besoin que Dieu, comme une mère, mette son cœur au niveau de leur misère, pour la combler de son Amour : Jésus-Christ en personne ?

Cl. R.

La catéchèse aux enfants

Il est important de faire saisir que notre énumération de Kyrie est le reliquat d'une prière d'intentions dont ce qui nous reste n'était que le répons.

Certaines paroisses reviennent à la formule primitive, mais dans le cadre d'une catéchèse extra-paroissiale (scolaire, par exemple) ou inter-paroissiale, on ne peut tabler là-dessus.

On pourra faire saisir la vraie richesse des prières litaniques en faisant écouter sur disque aux enfants une des nombreuses litanies d'intercession que nous donne le répertoire actuel.

Il serait bon et œcuménique d'écouter aussi celle de la liturgie de Taizé (face 1 du disque SM 33-93 A, « Dimanche à Taizé »). Nous y retrouvons les grandes intentions habituelles, avec une ou deux nuances de vocabulaire qui l'incarnent particulièrement bien dans l'aujourd'hui de l'Eglise. Ainsi l'intention pour les gouvernements des peuples se précise : « ...pour qu'ils aient le sens de la justice sociale et de l'unité humaine... prions le Seigneur ».

« L'affliction » dont l'Orient demande d'être délivré devient, dans le vocabulaire de Taizé, « l'angoisse »... L'angoisse, notons-le, si elle évoque le domaine de la psychologie contemporaine, évoque aussi quantité de psaumes : « Un pauvre a crié : Dieu écoute et de toutes ses angoisses Il le sauve ». C'est le langage de David.

Prière d'intentions, le Kyrie pose aussi le problème de l'intercession. Les fidèles réunis doivent avoir « l'obsession, le souci de toutes les Eglises » (2 Co. 11, 28).

Il y a ici deux aspects de la prière chrétienne à souligner : 1^o La prière de demande est souhaitée par le Christ lui-même, « Demandez, frappez... ». Le récit de l'ami importun et tout le reste du chapitre 11 de saint Luc sont faits pour nous en persuader. La parabole du juge et de la veuve (Luc 18, 1-8) a le même but et les mêmes conclusions. 2^o Pour être « catholique » (catholique signifie « universel »), cette prière doit porter le souci du monde entier.

Le premier de ces deux aspects (la prière de demande est évangélique, encouragée par le Christ) pourra être médité à partir de paroles d'Evangile, des récits signalés plus haut (cf. Luc 11 et Luc 18) et aussi en remontant jusqu'à une des premières prières d'intercession du monde qu'on trouvera en Genèse 18, 16-33. Abraham, à l'aube de l'histoire du salut, a intercéder longuement pour Sodome et Gomorrie.

C. F.